

| N° | MOIS | ANNEE |
|----|------|-------|
| 01 | MARS | 2021 |

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI**

L'an Deux mille vingt et un, le 25 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séances ordinaire, à la salle des Fêtes Chemin aux Bœufs sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**.

Conformément au II de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, le Conseil Municipal se tient sans public, les débats étant accessibles en direct au public de manière électronique.

Étaient présents : M. BERTHON, M. BLONDEAU, M. CAPELLE, Mme CHAVILLON, Mme CLÉMENCE
Mme COURREGÉ, M. DE LAROCHE, Mme JONIEC, Mme MURET, M. JONIEC, Mme SCHMIT, M. JAMOT,
Mme GIMENO

Était absente excusée : Mme PATIN a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Était absente: Mme GADRAS

| | | | |
|----------------------------|----|------------------------|--------------|
| Nombre de membres élus | 15 | Quorum | 5 |
| Nombre de membres présents | 13 | Date de la convocation | 18 mars 2021 |
| Nombre de membres votants | 14 | Date de l'affichage | 18 mars 2021 |

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2020 – Budget annexe du Commerce

Madame le Maire expose au Conseil municipal le Compte de Gestion de Monsieur le Comptable du Trésor de Montfort-l'Amaury qui correspond à son Compte Administratif 2020.

Le Compte de Gestion 2020 confirme les résultats de clôture du compte administratif, à savoir :

| | |
|----------------------------|--------------------|
| Excédent de fonctionnement | 27 160,45 € |
| Excédent d'investissement | 19 428,93 € |
| Résultat de clôture | 46 589,38 € |

En tenant compte des résultats reportés, le résultat de clôture est le suivant :

| | |
|----------------------------|--------------------|
| Excédent de fonctionnement | 45 246,29 € |
| Déficit d'investissement | -16 237,55 € |
| Résultat de clôture | 29 008,74 € |

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2020 de Monsieur le Receveur Municipal de Montfort l'Amaury par **14 VOIX POUR**.

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-Préfète de Rambouillet et M. le Comptable du Trésor de Montfort-l'Amaury.

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON